



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN CHINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

13^e Rencontres Franco-Chinoises du Droit et de la Justice

Séminaire franco-chinois :

**Aspect juridique de la procréation médicalement assistée :
regards croisés franco-chinois**

Jeudi 4 juillet 2024

Ouverture du séminaire

14h00 – 14h05

Bertrand LORTHOLARY, Ambassadeur de France en Chine

Représentant du Parquet populaire suprême

Jean-François REDONNET, Magistrat de liaison régional Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

Modératrice du séminaire :

Anne-Charlotte GROS, Directrice Générale, Fondation pour le droit continental

14h05 – 14h25 : « Le statut juridique de l'embryon et les recherches sur l'embryon »

→ **Sophie PARICARD**, professeure, l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi

14h25 – 14h45 : « La controverse sur le statut légal des embryons humains »

→ **SHI Jiayou**, professeur, Université de Renmin

14h45 – 14h55 : Q&R avec le public

14h55 – 15h05 : Pause-café

Modératrice du séminaire :

ZHANG Li, professeure, *China University of Political Science and Law*

15h05 – 15h25 : « Présentation de la procréation médicalement assistée et la vision française sur le stockage des cellules reproductrices »

→ **Myriam BLUMBERG**, avocate associée

15h25 – 15h45 : « Démonstration éthique et légale du stockage des cellules reproductrices »

→ **SHEN Weixing**, professeur, *Université de Tsinghua*

15h45 – 16h00 : « Le rôle du notaire dans le domaine du recueil des consentements dans le cadre de la procréation médicalement assistée »

→ **Angelique CHEN**, notaire, experte Chine pour le Conseil Supérieur du Notariat

16h00 – 16h20 : « La réglementation légale du stockage et de l'utilisation des cellules reproductrices »

→ **MAN Hongjie**, professeur, *East China University of Political Science and Law*

16h20 – 16h45 : Q&R avec le public

16h45 – 17h00 : Clôture

Jean-François REDONNET, Magistrat de liaison régional Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

Anne-Charlotte GROS, Directrice Générale, Fondation pour le droit continental

INTERVENANTS



Bertrand LORTHOLARY

Ambassadeur de France en Chine

Après des études à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'Université de Paris-Dauphine, à l'Institut national des langues et civilisations orientales (en langue chinoise) puis à l'École nationale d'administration (promotion Marc Bloch, 1997), Bertrand Lortholary a rejoint le ministère des Affaires étrangères. Il a d'abord travaillé à la Direction d'Afrique et de l'Océan indien du Quai d'Orsay, où il a plus spécifiquement suivi l'Afrique des Grands Lacs. Il a ensuite rejoint l'équipe du Directeur général des affaires politiques, de 1998 à 2001.

Sa carrière l'a d'abord conduit à Washington, comme diplomate d'échange au Département d'Etat, puis à l'ambassade de France où il a suivi les questions asiatiques et africaines de 2002 à 2005. Après Washington, il a servi à Pékin de 2005 à 2008, en tant que conseiller politique.

De 2008 à 2012, il a été le conseiller du Président de la République pour l'Asie et l'Océanie. Il a exercé les fonctions de Consul général de France à New York de 2012 à 2016. Il a été Ambassadeur de France au Vietnam de 2016 à 2019.

Avant d'être nommé Directeur d'Asie et d'Océanie en octobre 2020, Bertrand Lortholary était Conseiller diplomatique du Premier ministre.



Anne Charlotte GROS

Directrice générale de la fondation pour le droit continental

Anne Charlotte Gros fut, entre 2014 et 2018, chargée de mission auprès de la Secrétaire d'Etat au numérique et à l'innovation à Bercy et a notamment travaillé sur la loi pour une République numérique et sur le règlement général pour la protection des données (RGPD). Préalablement, elle fut conseillère entre 2010 et 2013 auprès de la bâtonnière de l'ordre des avocats de Paris. Elle a exercé comme avocate entre 1999 et 2009 en droit du numérique, de la propriété intellectuelle et des affaires. Elle est actuellement membre de l'ONG Respect Zone et vice-présidente de l'association pour le développement de l'informatique juridique.



Sophie PARICARD

Institut National Universitaire Champollion d'Albi

Sophie Paricard est Professeure de droit privé à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi et membre de l'Institut de Droit Privé de l'Université Toulouse-Capitole. Vice-major du DEA de Droit Privé Général de l'Université Panthéon-Assas Paris II, elle a rédigé une thèse sur « La convenance personnelle » en 2001 qui a reçu plusieurs prix dont le prestigieux prix Dalloz. Elle est membre de la Chaire Unesco, Sciences et Société.

Titulaire des rubriques « Interruption volontaire de grossesse » et « Transsexualisme, sexe et genre » au Dictionnaire Permanent de Santé, Bioéthique et biotechnologies, elle est également l'auteur de nombreux articles dans des revues faisant autorité telles que le Recueil Dalloz. Ayant participé à de nombreux projets collectifs européens et internationaux, elle a notamment dirigé un ouvrage collectif « L'embryon, quarante ans après la loi Veil ». Elle a donné plusieurs

conférences à la Cour de cassation dont l'une sur « L'embryon in vitro » en 2018. Elle dirige la formation continue des magistrats en bioéthique pour l'Ecole Nationale de la Magistrature et a été récemment auditionnée à l'Assemblée Nationale et au Sénat à propos de la constitutionnalisation de l'IVG Elle rédige actuellement le Précis Dalloz sur « La bioéthique ». Ses travaux portent sur la bioéthique, le droit des personnes et la famille.



SHI Jiayou

Professeur, HDR à l'Université de Renmin de Chine

Il est Professeur émérite du poste A du programme des jeunes chercheurs exceptionnels, Directeur exécutif du Centre de recherche en sciences juridiques civiles et commerciales de l'université Renmin de Chine - base de recherche clé pour les sciences humaines et sociales sous l'égide du ministère de l'éducation, et expert en chef des projets majeurs de la Fondation nationale des sciences sociales. Il a obtenu son doctorat en droit à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) et à l'université Renmin de Chine. Il est également professeur invité et co-directeur de thèse dans plusieurs universités européennes et américaines, dont l'Université de Paris II, l'Université de Paris VIII, l'Université de Genève, l'Université d'Ottawa, l'Université Laval et l'Université de la ville de Hong Kong. Il a publié plus de 100 articles en chinois et en langues étrangères dans des revues faisant autorité en Chine et à l'étranger, telles que « *Chinese Journal of Law* », « *China Legal Science* », « *Journal of Medical Ethics* », « *Revue internationale de droit comparé* », etc. Il a également publié des livres, tels que « *Étude sur la législation relative à l'édition génétique d'embryons humains* », « *Code civil et transformation sociale* », « *Étude sur les questions méthodologiques de la codification du code civil* », etc.



ZHANG Li

Professeure, China University of Political Science and Law

Mme ZHANG Li, professeur de droit public à l'Université de science politique et de droit de Chine (CUPL). Elle est l'auteur de l'ouvrage « *Le contrôle juridictionnel de la légalité des actes administratifs : éléments d'analyse comparée des contentieux administratifs chinois et français* » (Bruylant, Bruxelles, décembre 2009) et d'un ouvrage en chinois intitulé « *Le droit public français contemporain : Système, doctrine et jurisprudence* » (China University of Political Science and Law Press, août 2013). Elle a également publié une quarantaine d'articles dans les revues chinoises et françaises.



Myriam BLUMBERG

Avocate associée

Myriam BLUMBERG – MOKRI est avocat au Barreau de PARIS depuis 24 ans. Après avoir créé un département Life Sciences dans un cabinet anglo-saxon, elle a fondé en 2012 la SCP BLUMBERG & JANET Associés, avocat à PARIS, en association avec un avocat spécialiste en procédure d'appel. Maître BLUMBERG-MOKRI exerce dans les domaines du droit de la famille et du droit pénal.

Après des études de philosophie et d'histoire à PARIS I Panthéon-Sorbonne, elle a soutenu une thèse sur « Le droit européen supranational de la reproduction humaine artificielle » (sous la dir. du Pr. M. DELMAS-MARTY - Etudes internationales et européennes à Panthéon-Sorbonne Paris I). Puis, elle a été chargée de cours de droit pendant de nombreuses années à l'Université de Paris-Est CRETEIL (UPEC) et à l'IUT d'ORLEANS.

Elle est intervenue comme experte-consultante à la DG Recherches de la Commission européenne en bioéthique et a participé à de nombreux colloques et travaux de recherches dans le domaine de la bioéthique, comme les biobanques, l'élaboration d'un instrument régional interaméricain sur la Bioéthique, le droit des cellules souches, l'embryon, le clonage humain ou encore la protection des générations futures au regard des sciences de la vie.



SHEN Weixing

Professeur, HDR à l'Université de Tsinghua

Il est expert bénéficiant d'une rémunération spéciale du Conseil des Affaires d'État. La *China Law Society* l'a désigné en 2014 faisant partie des 10 Meilleurs Jeunes Juristes de Chine. Il est également reconnu en tant que « Pionnier de l'éducation à Beijing » et « Enseignant émérite de Beijing ». en outre, il a été chercheur invité Fulbright à l'Université Harvard aux Etats-Unis et boursier Humboldt en Allemagne. Sur le plan académique, il est membre académique du Comité directeur de l'enseignement juridique du Ministère de l'Éducation, Conseiller permanent de *China Law society*, Vice-président de *China Law Education Research Association*, Vice-président de *China Society of Health Law* et Président du Comité de gestion et de législation en santé publique de *Chinese Society of Preventive Medicine*. De plus, il occupe le poste de Conseiller juridique de la Commission nationale de la santé et de la Commission nationale de surveillance de la sécurité des médicaments.



Angélique CHEN

Notaire, experte Chine pour le Conseil Supérieur du Notariat

Angélique CHEN est arrivée en France en 2000. Elle a effectué son cursus universitaire à l'université PARIS-EST CRETEIL et à l'université PARIS-DAUPHINE.

Titulaire du Diplôme supérieur du Notariat, elle a travaillé en tant que collaboratrice au sein des études notariales parisiennes. Elle a été nommée notaire à PARIS par le garde des sceaux en 2017.

En 2020, elle est nommée notaire à BESANÇON pour un office créé.



MAN Hongjie

Professeur, HDR, Directeur de l'Institut de Recherche sur la Stratégie Juridique en Chine et Directeur de l'Institut de Recherche sur la Législation et les Politiques de Santé à l'Université de Politique et de Droit de l'Est de la Chine

Il est titulaire d'un doctorat en droit civil et commercial de la faculté de droit de l'université de Fudan et doctorant invité Fulbright à la faculté de droit de l'université du Wisconsin aux États-Unis. Il est également directeur exécutif de la Société chinoise du droit de la santé, directeur de la Société de recherche en droit civil de la Société chinoise du droit, directeur exécutif du Comité de la loi fondamentale de Hong Kong et de Macao de la Société chinoise du droit, directeur de la Société chinoise des droits de l'homme et directeur exécutif de la branche Santé publique et État de droit de la Société chinoise de médecine préventive.

Il a été chercheur invité à l'Institut Max Planck de droit international privé et comparé en Allemagne, à l'université McGill au Canada, à l'université Gakushuin au Japon, etc. Il a achevé le projet sino-français Cai Yuanpei et le projet Xu Guangqi avec une équipe de l'université de Toulouse en France. Ses principaux domaines de recherche sont le droit de la santé, le droit civil et commercial et le droit des droits de l'homme.

Organisateurs :



Partenaire :

